Docusign Envelope ID: 2B8C146C-1ACE-8DE9-80F7-BE4F7A023E16

AMA - ORGATEC
Société Anonyme
au capital de 60 000 euros
Siège social : 53 Rue Grignan
13006 MARSEILLE
451 070 643 RCS Marseille

DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)

Concernant la société suivante :

AMA - ORGATEC
Société anonyme
Immatriculée sous le numéro 451 070 643 RCS Marseille

Représentée par Monsieur Olivier MALLEN,
agissant en qualité de représentant légal

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025

Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve.

Signé en la forme électronique à la date figurant en page des signatures.

Fait à Marseille,
le 20 mai 2026

Olivier MALLEN

DocuSigned by:
MALLEN OLIVIER
4DD181F63D354D0...

Docusign Envelope ID: 2B8C146C-1ACE-8DE9-80F7-BE4F7A023E16
Certifié conforme à l'original"
DocuSigned by: MALLEN OLIVIER 4DD181F63D354D0...

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : **SA AMA - ORGATEC** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 53 RUE GRIGNAN 13006 MARSEILLE — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 5 1 0 7 0 6 4 3 0 0 0 2 3 — Néant ☐ *

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *		Frais d'établissement *	AB		AC		
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de développement*	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 287	AG 4 287		
		Fonds commercial	AH	325 224	AI	325 224	325 224
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	201 821	AK	201 821	201 821
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	601 262	AQ 402 796	198 466	203 242
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	187 202	AU 122 131	65 071	53 439
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	65 824	CT	65 824	65 824
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	22 057	BI	22 057	22 057
		TOTAL (II)	BJ	**1 407 676**	BK **529 214**	**878 462**	**871 607**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP	99 382	BQ	99 382	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	887 633	BY 91 340	796 293	716 310
		Autres créances (3)	BZ	179 811	CA	179 811	39 687
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	1 249 809	CE	1 249 809	1 416 308
		Disponibilités	CF	142 410	CG	142 410	205 858
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	15 176	CI	15 176	11 721
		TOTAL (III)	CJ	**2 574 221**	CK **91 340**	**2 482 881**	**2 389 883**
		Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**3 981 897**	1A **620 554**	**3 361 343**	**3 261 490**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Docusign Envelope ID: 2B8C146C-1ACE-8DE9-80F7-BE4F7A023E16

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise **SA AMA - ORGATEC** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 60 000)	DA	60 000	60 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	6 000	6 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 365 000	1 364 000
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**580 866**	**610 369**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**2 011 866**	**2 040 369**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	69 128	35 945
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	116 446	95 465
	Dettes fiscales et sociales	DY	676 916	576 859
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	23 831	71 356
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	463 156	441 496
	TOTAL (IV)	EC	**1 349 477**	**1 221 121**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**3 361 343**	**3 261 490**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 318 275	1 199 356
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		530

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: 2B8C146C-1ACE-8DE9-80F7-BE4F7A023E16

Etats financiers au 31/12/2025

ANNEXE

Docusign Envelope ID: 2B8C146C-1ACE-8DE9-80F7-BE4F7A023E16

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 361 343** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **5 188 345** euros et un total **charges** de **4 607 478** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **580 866** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Docusign Envelope ID: 2B8C146C-1ACE-8DE9-80F7-BE4F7A023E16

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	531 332					531 332
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	531 332					531 332
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	562 853		38 409			601 262
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	42 875		28 051		24 314	46 612
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	125 168		15 422			140 590
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	730 896		81 881		24 314	788 463
FINANCIERES	Participations	65 824					65 824
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	22 057					22 057
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	87 881					87 881
	TOTAL	1 350 109		81 881		24 314	1 407 676

Docusign Envelope ID: 2B8C146C-1ACE-8DE9-80F7-BE4F7A023E16

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	4 287			4 287
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 287			4 287
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	359 612	43 185		402 796
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	14 780	10 935	18 995	6 720
	Matériel de bureau, mobilier	90 303	13 862		104 165
	Emballages récupérables et divers	9 521	1 725		11 246
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	474 215	69 707	18 995	524 927
	TOTAL	478 502	69 707	18 995	529 214

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Docusign Envelope ID: 2B8C146C-1ACE-8DE9-80F7-BE4F7A023E16

Provisions

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	43 679	56 990	9 330	91 340
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	43 679	56 990	9 330	91 340
	TOTAL GENERAL	43 679	56 990	9 330	91 340
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		56 990	9 330	
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Docusign Envelope ID: 2B8C146C-1ACE-8DE9-80F7-BE4F7A023E16

Créances et Dettes

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	22 057		22 057
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	887 633	887 633	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	244	244	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	11 552	11 552	
	Taxes sur la valeur ajoutée	11 757	11 757	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	758	758	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	155 501	155 501	
	Charges constatées d'avance	15 176	15 176	
	TOTAL DES CREANCES	1 104 677	1 082 620	22 057
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	69 128	37 925	31 202	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	116 446	116 446		
	Personnel et comptes rattachés	199 494	199 494		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	172 259	172 259		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	280 777	280 777		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	24 387	24 387		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	170	170		
	Autres dettes	23 660	23 660		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	463 156	463 156		
	TOTAL DES DETTES	1 349 477	1 318 275	31 202	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 637			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Docusign Envelope ID: 2B8C146C-1ACE-8DE9-80F7-BE4F7A023E16

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		847 808
Autres créances clients		150 590
CLIENTS FACTURE A ETABLIR	150 590	
Autres créances		697 218
CVAE A PAYER	758	
COPARTIS TARGET NOTE ANNUEL 01-2023	150 000	
CAPI VIE PLUS PM OPPORTUNITE	400 000	
AUTRES PRODUITS A RECEVOIR	146 460	

Docusign Envelope ID: 2B8C146C-1ACE-8DE9-80F7-BE4F7A023E16

Charges à payer

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025
Total des Charges à payer		264 838
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		25 921
FRS - FACTURES A RECEVOIR	25 921	
Dettes fiscales et sociales		238 917
CONGES A PAYER	87 012	
PRIMES A PAYER	112 482	
CHGES SOC / PROV CP	34 546	
TAXE APPRENTISSAGE	1 586	
FORMATION CONTINUE	3 291	

Docusign Envelope ID: 2B8C146C-1ACE-8DE9-80F7-BE4F7A023E16

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			463 156
Prestations 2026		463 156	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			463 156

Docusign Envelope ID: 2B8C146C-1ACE-8DE9-80F7-BE4F7A023E16

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			15 176
Charges d'exploitation		15 176	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			15 176

Docusign Envelope ID: 2B8C146C-1ACE-8DE9-80F7-BE4F7A023E16

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	60 000,00	1,0000	60 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	60 000,00	1,0000	60 000,00

Effectif moyen

	31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	7	
	Professions intermédiaires		
	Employés	31	
	Ouvriers		
	TOTAL	38	

Docusign Envelope ID: 2B8C146C-1ACE-8DE9-80F7-BE4F7A023E16

AMA - ORGATEC
Société Anonyme
au capital de 60 000 euros
Siège social : 53 Rue Grignan
13006 MARSEILLE
451 070 643 RCS Marseille

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 MAI 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 580 866,24 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	580 866,24 euros
Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte "autres réserves"	28 502,76 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	609 369,00 euros
A titre de dividendes aux actionnaires Soit 10,16 euros par action	609 369,00 euros

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 60 987,70 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 548 381,30 euros.

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux

Docusign Envelope ID: 2B8C146C-1ACE-8DE9-80F7-BE4F7A023E16

applicable depuis le 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
605 958,94 euros, soit 10,10 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 646,39 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 545 312,55 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :
617 414,95 euros, soit 10,29 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 61 792,95 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 555 622,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2024 :
609 369,00 euros, soit 10,16 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 987,70 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 548 381,30 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 mai 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président du
Conseil d'Administration

DocuSigned by:
MALLEN OLIVIER
4DD181F63D354D0...